

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024

Membres présents : 9

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL.

Absents excusés :

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Patricia CORDIER

Annie MANDION – a donné son pouvoir à Thibault DAPREMONT

Francis RINGOT – a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 24/05/2024
- Travaux route de Neung et travaux église (phase II) : autorisation des membres du conseil municipal à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.
- Ligne de trésorerie
- Convention de réservation de logements sociaux avec les communes
- Organisation du 13/07
- Questions et informations diverses

Compte-rendu du conseil municipal du 24 mai 2024 : approbation à l'unanimité

Travaux route de Neung et travaux église phase II : autorisation donnée à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

Les calendriers d'appels d'offres ont été établis avec les maîtres d'œuvre respectifs de manière à pouvoir notifier les marchés aux entreprises retenues avant leurs congés d'été et faire démarrer les travaux en septembre. Devant la difficulté à réunir le quorum au cours de cette même période, Mme le Maire sollicite l'accord de principe du Conseil pour, sur la base des rapports d'analyse des offres qui feront l'objet d'une réunion de travail le 30 juillet 2024, signer l'ensemble des documents des marchés (p.m : 1 seul lot voirie pour la route de Neung ; 6 lots pour l'église : maçonnerie et pierre de taille, charpente, couverture, vitrail-serrurerie, menuiserie, électricité-horloge). Autorisation donnée à l'unanimité.

Ligne de trésorerie : par précaution Mme le Maire propose de souscrire une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 € qui ne sera débloquée qu'en cas de nécessité. Unanimité.

Convention de réservation de logements sociaux avec les communes : sur les 13 logements situés dans la commune, 10 sont potentiellement concernés par cette transaction à raison de 1 par an si le cas se présente. Unanimité.

Organisation du 13 juillet :

17 h : RV à l'ancien centre de secours pour charger les tables et les chaises en direction de l'étang communal

18h : jeux pour enfants (en fonction de la météo)

19h : vin d'honneur offert par la Mairie

Repas champêtre/buvette assurés par le Réveil de Marcilly

22h30 feu d'artifice (sur autorisation de la Préfecture en fonction de la situation climatique)

Rangement du mobilier en fin de soirée

Questions et informations diverses :

La nécessaire réorganisation du RPI à la suite de la limitation à 2 niveaux scolaires dans une même classe, a occasionné un travail considérable, provoqué de nombreux changements (horaires, transports, garderie...) et autant de demandes d'explications de la part des familles. En dépit d'un calendrier très serré de mise en œuvre, de nombreuses concertations ont eu lieu avec pour objectif de trouver la meilleure adaptation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance

Le Maire